

Master of Arts en enseignement pour le degré secondaire I

Synthèse du Mémoire de Master

L'insécurité linguistique dans l'enseignement bilingue

Auteur	Dilauro Nunzia Angela
--------	------------------------------

Directeur	Ayer Dorothée
-----------	---------------

Date	02.03.2021
------	------------

Introduction

La thématique de l'enseignement et de l'apprentissage des langues secondes et étrangères a un fort impact en Suisse, vu son plurilinguisme institutionnel et sociétal. Une approche pour réussir à satisfaire la volonté d'apprendre une deuxième langue, utile dans l'environnement plurilingue du pays est celle de l'enseignement bilingue.

Quand on parle d'enseignement bilingue on fait référence à l'enseignement d'une ou plusieurs disciplines non linguistiques dans une langue seconde ou étrangère.

En Suisse, il y a une forte demande pour la formation de classes bilingues suite à la demande des parents ou grâce aux projets mis en place par les cantons.

Pour cette raison, plusieurs CO ont décidé d'ouvrir des classes bilingues, surtout pour les classes de 11^{ème} Harmos.

Les enseignants des classes bilingues peuvent avoir la langue d'enseignement comme première langue, être donc de langue maternelle, ou, au contraire, l'avoir comme

deuxième langue. Les deux catégories d'enseignants (natifs ou non natifs) peuvent rencontrer des difficultés liées à l'insécurité linguistique.

Différentes études ont été menées pour théoriser la notion d'insécurité linguistique. Une première définition apparaît chez le linguiste américain William Labov (1966). Son étude, qui fait recours à des éléments extralinguistiques et qui cherche à isoler des variables linguistiques, montre que le niveau social se reflète sur la distribution sociale du langage. Il y a aussi d'autres éléments, comme une certaine quête de légitimité linguistique (Francard, 1997) ou encore, une certaine différence entre *sécurité linguistique* lorsque le locuteur ne se sent pas mis en question dans sa façon de parler et *insécurité linguistique* lorsque le locuteur considère sa façon de parler comme peu valorisante, différente de la norme (Calvet, 1999).

Il y a aussi deux notions importantes : la notion de face (Goffman, 1974) et la notion de face positive et négative (Brown & Levinson, 1987), notions qui font référence à l'image de soi, liée aussi à la maîtrise d'une langue.

La problématique de notre recherche vise à comprendre et à analyser les différents types de difficultés rencontrés par les enseignants et de voir quelles solutions ils ont mis en place pour y répondre.

Ces difficultés peuvent être liées à la maîtrise de la langue cible de chaque enseignant ou, entre autres, à un manque de formation spécifique pour l'enseignement bilingue.

Méthode

Pour répondre à notre questionnement, nous avons choisi une méthode qualitative.

Les sujets de notre recherche sont 7 enseignants (5 d'un CO fribourgeois, 2 d'un cycle 2 neuchâtelois) de classes bilingues qui enseignent différentes disciplines dans une langue seconde et qui sont bilingues ou non bilingues.

Nous avons choisi l'entretien semi-directif pour essayer de comprendre quelles sont les principales difficultés rencontrées, quelles sont les stratégies mises en place pour les surmonter et quel est le niveau de leur sentiment d'insécurité linguistique.

Les thématiques ressorties ont été donc principalement liées à l'insécurité linguistique dans l'enseignement bilingue, mais aussi au degré de bilinguisme, au niveau de la langue parlée en classe, aux difficultés pédagogiques et didactiques.

Une question particulière a été utile pour terminer les interviews : une analogie avec la douleur a été faite. Plus précisément, chaque enseignant a dû répondre à la question suivante : « Quand vous allez à l'hôpital, on vous demande d'évaluer votre

douleur sur une échelle de 0 à 10. Ici, quel est quel est votre sentiment de sécurité linguistique en classe sur une échelle de 0 à 10 ? ».

Nous avons choisi le mot « sécurité » plutôt que « insécurité » pour une question de clarté. Le but de cette question, choisie de manière réfléchie, a été celui de montrer que ce que cette recherche veut mesurer c'est un sentiment, donc une valeur subjective.

Il ne s'agit pas d'avoir des résultats ou des réponses objectives vu qu'il s'agit du sentiment de sécurité ressenti et que chaque personne, comme pour la douleur, peut réagir et ressentir ce sentiment d'une manière différente.

De plus la question, assez parlante, sert à détendre l'atmosphère et avoir une réponse plus au moins véridique, même si très personnelle.

Les entretiens ont été retranscrits à l'aide du dispositif Sonal et les retranscriptions nous ont servi pour l'analyse des résultats.

Une fois les résultats obtenus, nous avons créé un tableau récapitulatif pour avoir un résumé des profils des enseignants interviewés.

Pour chaque enseignant nous avons utilisé un code (un acronyme) pour garantir l'anonymat. Les caractéristiques codées sont relatives à la classe où le témoin enseigne, aux années d'expérience, au fait d'être natif ou non natif par rapport à la langue d'enseignement et à son degré de bilinguisme.

Résultats

Nous avons pu constater que le degré de bilinguisme influence le sentiment d'insécurité linguistique.

Les enseignants qui ne sont pas bilingues rencontrent des difficultés surtout au niveau du lexique spécifique à la branche d'enseignement.

Nous avons noté que, pour surmonter les difficultés liées au lexique spécifique, les enseignants ont recours aux collègues de langue maternelle, aux élèves qu'ils ont dans leur classe ou à d'autres types de stratégies.

De plus, il faut souligner que, quand on doit faire de l'enseignement bilingue, il y a une méthodologie spécifique qui peut aider. Les enseignants reconnaissent en effet qu'il y a un manque dans ce sens-là, qu'ils ressentent ou non un sentiment d'insécurité linguistique.

Les enseignants affirment travailler d'une manière assez conséquente et préparer les cours dans les détails.

Nous avons aussi constaté que les enseignants qui ne ressentent pas le même sentiment d'insécurité pointent l'attention sur la communication comme base pour leurs cours.

C'est intéressant de voir que aussi les enseignants bilingues rencontrent des difficultés qui ne sont pas vraiment liées à l'insécurité linguistique, mais qui sont le résultat d'une difficile transmission des valeurs culturelles. Bien évidemment on ne peut pas nier qu'une langue comporte un aspect culturel important.

Dans l'analyse de nos résultats nous avons présenté un tableau récapitulatif à trois colonnes pour montrer le lien qu'il existe entre le sentiment d'insécurité linguistique et l'auto-évaluation du degré de bilinguisme.

Le but du tableau (tableau 1) est de montrer que si le témoin ne se considère pas bilingue, son sentiment de sécurité descend et arrive à toucher le 6.5 de l'échelle, tandis que plus le témoin se considère bilingue, plus son sentiment de sécurité est égal à dix. Le sentiment d'insécurité linguistique est donc plus fort chez les enseignants qui ne sont pas bilingues. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'auto-évaluation de bilinguisme, et même si le témoin peut avoir une bonne maîtrise de la langue, l'idée est celle que le bilinguisme parfait dérive d'une égale maîtrise de deux langues.

Acronyme	Résultat échelle sentiment de sécurité	Auto-évaluation de bilinguisme
FT1	8/10	Non bilingue
FT2	10/10	Bilingue
FT3	8/10	Non bilingue
FT4	6.5/10	Non bilingue
FT5	8/10	Non bilingue
NT1	10/10	Bilingue
NT2	7/10	Non bilingue

Tableau 1. Lien entre bilinguisme et insécurité linguistique.

Conclusion

Ce mémoire avait pour ambition de décrire le lien entre insécurité linguistique et maîtrise de la langue d'enseignement, en se demandant quelles sont les difficultés rencontrées par les enseignants des classes bilingues et quelles sont les stratégies mises en place pour les surmonter.

Il a fallu dans un premier temps donner une définition d'insécurité linguistique et d'enseignement bilingue et nous avons essayé d'établir le lien existant entre les deux notions.

Nous avons constaté que le lien entre l'insécurité linguistique et l'enseignement bilingue existe surtout parmi les enseignants qui ne sont pas, ou qui ne s'estiment pas bilingues et que, au niveau linguistique, ce sont surtout ces enseignants qui rencontrent des difficultés liées à la connaissance du lexique spécifique de leur branche d'enseignement. Il va de soi que le sentiment d'insécurité linguistique est plus fort chez les enseignants qui ne sont pas natifs.

C'est important de souligner que l'une des limites de ce travail est celui de travailler sur un sentiment qui est et sera toujours très subjectif. Nous l'avons souligné déjà plusieurs fois : l'échelle que nous avons utilisée pour demander aux témoins quel était leur niveau d'insécurité linguistique a été un moyen pour mesurer la valeur subjective d'un sentiment. Notre idée n'était pas celle d'avoir des réponses objectives, vu que chaque personne peut réagir et ressentir une émotion d'une manière différente.

De plus, si on revient à notre problématique et à nos questionnements initiaux on peut dire que, pour surmonter les difficultés, mis à part les stratégies d'évitement et le fait de pointer l'attention sur la communication, la majorité des enseignants fait recours à l'aide d'autres enseignants bilingues, mais ils avouent que le temps de préparation pour leur cours augmente d'une manière assez conséquente.

De leur côté, les enseignants bilingues affirment rencontrer des difficultés liées à la culture d'une langue et ils utilisent différents supports pour faire face à ce problème.

Entre autre, un manque de formation spécifique peut être la cause de leurs difficultés. Ce résultat nous donne une piste de réflexion très utile pour des futures études qui pourraient être menées sous une perspective linguistique, mais aussi didactique.

En effet, on pourrait se diriger sur les causes de ce manque de formation et sur la possibilité de mettre en place différents supports pour les enseignants natifs et non natifs.

Bibliographie

Brown, P. & Levinson, S.C. (1987). *Politeness: some universals in language usage*, Cambridge: Cambridge University Press.

Calvet, L. (1999). *La sociolinguistique*, Paris : Que sais-je, PUF.

Francard, M. (1997). Insécurité linguistique. In Moreau, M.L. *Sociolinguistique. Concepts de base*, Sprimont : Mardaga, (pp.171-172).

Goffmann, E. (1974). *Les rites d'interactions*, Paris : Les éditions de minuit.

Labov, W. (1966). *The social stratification of English in New York City*, Washington: Center of Applied Linguistics.